

## Note interne du ministère luxembourgeois des Affaires étrangères (Luxembourg, 16 décembre 1967)

**Légende:** Le 16 décembre 1967, une note interne du ministère luxembourgeois des Affaires étrangères détaille une entrevue avec le Chargé d'Affaires français sur les conséquences du refus de la France de voir le Royaume-Uni adhérer au Marché commun.

**Source:** Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg, Coopération politique européenne-Questions diverses. Adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes 1968, AE 15 477.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/note\\_interne\\_du\\_ministere\\_luxembourgeois\\_des\\_affaires\\_et\\_rangeres\\_luxembourg\\_16\\_decembre\\_1967-fr-ee5dcfbb-430c-4920-b964-af75f622d4b8.html](http://www.cvce.eu/obj/note_interne_du_ministere_luxembourgeois_des_affaires_et_rangeres_luxembourg_16_decembre_1967-fr-ee5dcfbb-430c-4920-b964-af75f622d4b8.html)



**Date de dernière mise à jour:** 02/12/2016

## Note interne du Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères (Luxembourg, 16 décembre 1967)

### Note au dossier

Objet : Entrevue avec le Chargé d'Affaires a.i. de France - adhésion britannique

Le 15 décembre j'ai reçu à sa demande le Chargé d'Affaires de France pour, comme il disait, "une conversation à bâtons rompus". En réalité M. Boulmer venait de toute évidence pour nous informer discrètement de la position française à la veille de la réunion de Bruxelles les 18 et 19 décembre; cela résultait entre autre du fait qu'à plusieurs reprises M. Boulmer affirmait qu'il était "autorisé" à me faire certaines déclarations. Les impressions qui se dégagent de cette conversation qui a duré plus d'une heure peuvent se résumer de la façon suivante :

1. La France est sérieusement préoccupée de ce qui va se passer à Bruxelles la semaine prochaine. Le détachement, voire l'indifférence affichée jusqu'ici par les Français ne sont qu'une façade; en réalité Paris est très soucieux de sauvegarder les Communautés. Leur éclatement serait ressenti par la France comme une véritable "catastrophe".

2. La France maintient son point de vue qu'elle considère comme "très modéré et très raisonnable". L'Angleterre est "au bord de la banqueroute". D'après les prévisions françaises elle sera obligée de procéder à une deuxième dévaluation de la livre d'ici quelques mois. Dans ces conditions une adhésion à l'heure actuelle serait une folie de la part des Six. Evidemment pour plus tard, l'adhésion britannique est inévitable.

3. La France est outrée de la violence de la campagne de presse contre elle à laquelle participent pratiquement tous les pays européens. La pression politique et psychologique à laquelle elle est soumise depuis huit mois dépasse l'imaginable. Les Français sont déçus des méthodes employées par les Britanniques – "c'est en somme si peu anglais" - qui par leur exagération et leur violence risquent de faire monter la tension à un point intolérable et finalement de faire éclater le Marché Commun. Ces méthodes semblent avoir développé en France un véritable complexe de la persécution auquel s'oppose le complexe de frustration des Britanniques.

4. La France refusera d'assumer la responsabilité d'une rupture. La France veut la continuation et le fonctionnement des Communautés qui depuis six mois sont pratiquement paralysées par le problème de l'adhésion britannique. En cas de rupture ce serait l'Angleterre et les Cinq qui par leur insistance exagérée en supporteraient la responsabilité.

5. Les Anglais n'ont pas de solution de rechange ou de position de repli. Néanmoins les Français ont l'impression qu'en cas d'échec de leur demande, ils pourraient accepter que celle-ci reste sur la table des Communautés pour être réexaminée ultérieurement.

6. La France est frappée par l'insistance croissante des Britanniques à souligner l'aspect politique de leur adhésion. Or la France considère le Marché Commun comme une institution exclusivement économique. L'attitude britannique est donc fort suspecte; voudraient-ils changer la nature même des Communautés pour en faire un instrument de coopération politique, ce qui serait inacceptable pour la France.

7. M. Boulmer a encore fait allusion à une récente résolution des Nations Unies tendant à sanctionner l'égalité du français et de l'anglais comme langues de travail de l'organisation. Cette résolution a été acceptée à une majorité écrasante avec 15 abstentions contre neuf oppositions parmi lesquelles les Etats Unis et... la Suède !

"Voilà a conclu M. Boulmer la mentalité des pays qui veulent devenir membres du Marché Commun. Une attitude pareille nous semble à la fois inexplicable et aberrante".

Luxembourg, le 16 décembre 1967

Jean Wagner